

Un mémorial de Wm. Evans, jr., de la Côte St. Paul, demandant le patronage du Bureau pour un magasin d'instrumens aratoires, qu'il se propose d'établir immédiatement à Montréal, fut soumis, et le Bureau y accéda avec plaisir-

WM. EVANS,  
Sec.-Trés. Bureau d'Agr.

#### AGRICULTURE DANS LE BAS-CANADA.

La Législature Coloniale a montré une juste appréciation de l'importance qu'il y a d'encourager l'amélioration dans l'agriculture, en votant des fonds pour des exhibitions publiques, et des assemblées pour des discussions, et des lectures sur la théorie et la pratique de la culture améliorée, pour la circulation des essais périodiques et couronnés sur l'agriculture, et l'introduction d'animaux de races améliorées, graines, instrumens aratoires et machines, et en favorisant l'organisation des sociétés de comtés et de townships, dont les membres et les officiers sont mis en communication directe avec le Bureau d'Agriculture, dont le devoir est de veiller aux intérêts de l'agriculture et de travailler autant qu'il est possible, à améliorer sa condition, et à promouvoir sa prospérité.

Les grandes exhibitions à Sherbrooke et à Cobourg, dans les mois de septembre et d'octobre, nous ont donné l'opportunité d'observer le progrès et de comparer l'activité des sociétés dans les deux provinces. Il est évident que quelque parfaits que soient les plans inventés par la sagesse collective du Parlement, et quelque sincèrement qu'ils soient mis à exécution par les Bureaux d'Agriculture, il ne peut être effectué aucun bien pratique sans la co-opération cordiale et zélée du cultivateur lui-même, et des sociétés qui représentent les intérêts des différents districts.

A l'assemblée à Cobourg pas moins de soixante délégués étaient présents pour représenter chaque partie de la Province Supérieure; la compétition pour l'honneur d'avoir l'Exposition Agricole suivante fut grande, plus d'une place offrit £1,000 pour les dépenses, et Kingston en eut éventuellement l'honneur, après une longue discussion, quarante-quatre délégués ayant voté pour Kingston contre seize qui votèrent contre.

De même à la dernière Exposition Agricole dans l'Etat de New-York, la petite ville d'Elmira vint de l'avant avec une offre de plusieurs mille piastres, et à l'Exposition

des Etats-Unis à Boston, la municipalité vota de suite 20,000 piastres, pour induire les directeurs à fixer l'exhibition dans cette cité. Nous pourrions citer d'autres cas pour montrer combien on estime ces assemblées, et combien elles sont désirées par les habitans des différentes localités, mais les avantages sont si évidents par eux-mêmes qu'il n'est pas nécessaire d'en parler. A l'Exhibition de Sherbrooke on ne voyait pas un seul délégué d'aucune Société de Comté, à l'exception de ceux de la place, quoique l'affaire importante d'élire des officiers et de déterminer la place où se tiendrait la prochaine exhibition, eut à être discutée à la fin de l'exhibition. Nous ne pouvons pas comprendre et nous rendre compte de cette apathie, et jusqu'ici nous n'avons pas entendu dire que plus de deux places, St. André et les Trois-Rivières, aient fait application pour l'honneur d'avoir la prochaine Exhibition Provinciale dans leurs localités. Nous voyons que notre habile ami l'Éditeur du *Three Rivers Inquirer*, la reclame pour sa ville, et exprime un doute de la solidité et du principe qui ferait dépendre le choix du site sur le montant du présent offert pour l'honneur.

Mais assurément notre astuce contemporain doit voir que le montant de la souscription est un élément très matériel pour la considération du Bureau. Les dépenses de l'Exhibition Provinciale sont nécessairement grandes, et son succès dépend beaucoup du montant des déboursés. Ceci a été prouvé plusieurs fois dans les autres localités, où les avantages étaient beaux en population, produits et aisance d'accès. En outre que les citoyens d'une localité viennent de l'avant libéralement avec les bourses pour soutenir une exhibition d'une telle importance à la société, ça donne une évidence satisfaisante et incontestable de leur détermination à aider les autorités constituées dans leurs efforts pour faire réussir l'exposition. Mais nous ne savons pas encore quel des Trois-Rivières ou de St. André sera choisi. Nous croyons aux avantages du système ambulant pour les exhibitions agricoles autant que nous croyons aux désavantages de ce système pour les fins gouvernementales. Les Trois-Rivières sont admirablement bien situées dans un district prospère, et a à sa disposition la plus noble rivière du Nord de l'Amérique. Si notre contemporain veut avoir l'exhibition, qu'il induise ses voisins à s'en montrer dignes par leur activité, leur intelligence et leur libéralité. Nous n'avons qu'un souhait à faire,

c'est que la meilleure place reçoive la préférence.

Pendant que nous sommes sur le sujet nous demanderons l'attention de nos lecteurs sur quelques suggestions de grande valeur faites par M. Evans, Secr.-Trés. du Bureau d'Agriculture. Cet agriculteur expérimenté dans son rapport mensuel demande l'attention des cultivateurs Bas-Canadiens, sur la nécessité d'un égouttage suffisant et d'un labourage dans la culture des terres, et affirme qu'ils sont tous deux extrêmement défectueux. Il remarque:—

“ Il sera admis par tout agriculteur expérimenté qu'un égouttage suffisant et un bon labour sont très essentiels à la bonne culture, et qu'on ne peut pas s'attendre à avoir des produits rémunérateurs d'une terre si elle n'est pas bien égouttée et bien labourée. Dans le Bas-Canada il est très certain que le labourage et l'égouttage sont en général très défectueux, et dans les parties du pays où ils sont plus nécessaires, on devrait les amener à perfection autant que possible. Une grande partie du Bas-Canada est plane, et le sol argileux, naturellement excellent; mais pour le rendre productif, un bon égouttage est de première importance. Il n'y a pas de doute que l'on égoutte les terres jusqu'à un certain point, mais pas suffisamment dans plusieurs cas, et presque dans chaque cas les fossés ne sont pas tenus nets et en bon ordre. Leur construction n'est pas bonne: les côtés de l'égout sont presque perpendiculaires dans plusieurs cas, quand ils devraient être en pente. On laisse la terre sur la levée du fossé, et la terre est plus haute quand elle devrait être plus basse, et on n'en a aucun soin. Les égouts n'agiront pas s'il n'ont pas une chute suffisante, et si on n'en arrache pas les mauvaises herbes qui y poussent. Dans un pays plan, l'égouttage demande plus d'attention qu'où la surface est ondulante, et où il y a une chute d'eau suffisante. Quant au labourage je le considère généralement très défectueux. Le labourage et les planches ne sont pas droits, le sillon est trop large à proportion de son épaisseur, et conséquemment trop plat pour bien sécher et être labouré; et le sillon entre les rangs est trop large, parce qu'il n'est pas fait convenablement en passant la charrue dans le sillon quand la terre a été renversée. Quand les sillons ne sont pas bien nettoyés, l'humidité reste dans et dessous le sol labouré, et ne peut pas s'en aller, parce que le fond du sillon est de niveau avec l'autre côté du sol labouré, et le sillon laissé dans cet état, cause une perte de presque un tiers de la terre. Le remède pour cela est de labourer droit, et faire les sillons à proportion, 5 pouces de profondeur par 8 ou 9 pouces de largeur, ou 6 pouces de profondeur par 9 ou 10 pouces de largeur, en mettant la même proportion si on laboure profondément; et quand les rangs sont finis passez la charrue dans les sillons, faisant ainsi un